

Belle-Idée

Département de santé mentale et de psychiatrie

FORMATION POSTGRADUÉE POUR LA SPÉCIALISATION EN PSYCHIATRIE-PSYCHOTHÉRAPIE

Exigences du programme de formation SSPP¹ / ISFM², accrédité par le Département fédéral de l'intérieur DFI

1. Durée et structure de la formation

6 années de formation

- 5 années de formation postgraduée spécifique (*cf. point 2*)
- 1 année de formation postgraduée clinique non spécifique

Composées de 2 modules :

- Module de base
- Module d'approfondissement

➤ **Module de base :**

Se termine par la première partie de l'examen de spécialiste (FAP I)

Composé de :

- 3 ans d'activité spécifique (compétences de base)
- 1 année de formation postgraduée clinique non spécifique
- une formation postgraduée théorique : (1^{re}, 2^e et 3^e années du programme de formation), enseignement de base, incluant l'introduction à la psychothérapie.

➤ **Module d'approfondissement :**

Se termine par la deuxième partie de l'examen de spécialiste (FAP II)

Composé de :

- 2 ans d'activité spécifique
- une formation postgraduée théorique (4^e et 5^e années du programme de formation), approfondissement de la formation postgraduée théorique et achèvement de la formation postgraduée en psychothérapie au sens strict.

Programme de la formation genevoise :

<http://formation-postgrad-psy.hug-ge.ch/>

2. Structure des 5 années de formation postgraduée spécifique

- **2 ans de psychiatrie hospitalière**
Dont au moins 1 an dans un service de psychiatrie générale aiguë
- **2 ans de psychiatrie ambulatoire**
Dont au moins 1 an dans un service ambulatoire de psychiatrie générale
- **1 an à option** de formation spécifique
 - Dans les établissements hospitaliers ou ambulatoires psychiatriques-psychothérapeutiques
 - Psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents
 - Activité de recherche
 - Assistanat en cabinet privé

¹ SSPP : Société suisse de psychiatrie et psychothérapie

² ISFM : Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue

Autres conditions :

- Au moins 6 mois de formation postgraduée dans un établissement accueillant des patients psychiatriques âgés.
- Au maximum 3 ans de formation postgraduée dans un établissement de formation de catégorie C.
- Au moins 1 an de formation postgraduée spécifique dans un 2^e établissement de formation postgraduée sous la direction d'un autre responsable.

CONDITIONS D'ADMISSION

Peut postuler au Département de santé mentale et de psychiatrie des Hôpitaux universitaires de Genève, tout médecin :

ayant obtenu le diplôme fédéral de médecine;

ou

diplômé de l'un des pays de l'Union européenne ou disposant d'un titre jugé équivalent par la Commission fédérale (MEBEKO) ;

<http://www.bag.admin.ch/themen/berufe/06131/index.html?lang=fr>

et dans les deux cas :

disposant du droit de pratique cantonal.

<http://qe.ch/dares/unite-droits-pratique/accueil.html>

Dépôt des candidatures :

► Pour les 3 premières années de formation postgraduée

Les candidats désirant être admis dans la **filière de formation** genevoise, destinée aux médecins de 1^{re}, 2^e et 3^e années, doivent adresser leur candidature au secrétariat avec un CV complet (incluant une copie de leurs notes d'examen final, au moins deux évaluations de leur fonctionnement comme interne ou à défaut comme stagiaire, ainsi qu'une photographie).

Les candidats doivent avoir de très bonnes connaissances de la langue française pour pouvoir suivre la formation.

Envoi des dossiers et renseignement concernant la filière de formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie adulte :

Département de santé mentale et de psychiatrie

Secrétariat de la filière

Hôpitaux universitaires de Genève

Chemin du Petit-Bel-Air 2

CH – 1225 Chêne-Bourg, Genève

004122 305 50 13

joelle.vieille@hcuge.ch

► Pour les 4^e et 5^e années de formation postgraduée

Les candidats doivent adresser leur candidature directement au service du Département de santé mentale et de psychiatrie dans lequel ils souhaitent postuler. Pour les dates de dépôt des dossiers, se référer au service concerné <http://psychiatrie.hug-ge.ch/>